

Musulmans, votre coran est un bric-à-brac de plagiat

✘ Musulmans du monde entier ! Réveillez-vous ! Votre coran est un ramassis de textes plagiés de la poésie arabe préislamique, de récits persans ou zoroastriens, de légendes bibliques, etc.

Voici, comme preuve et à titre d'exemple, le pillage de la poésie préislamique effectué par l'auteur de votre prétendu « livre tombé du ciel ». En tant que super plagiaire, il vous a fait croire qu'il était analphabète, ne sachant ni lire ni écrire, et qu'il a reçu le « noble coran » directement d'Allah par l'intermédiaire de son fidèle coursier Djibril sans aucun témoin.

Vous allez constater comment « cet escroc » a plagié, entre autres, mot à mot, des groupes de phrases, des périphrases de la poésie arabe qui existait avant l'islam.

Observons ensemble un panel de cinq exemples qui dévoilent – à vous musulmans comme aux lecteurs francophones – cette ignoble escroquerie :

1. Dans la sourate 54 « *Al-Qamar* = La Lune », on trouve au moins quatre phrases prises textuellement d'un poème écrit par le poète « *Imru' al-Qais* », décédé en 540 de notre ère, soit trente ans avant la naissance même de votre prétendu prophète en 570.

Le poème en question commence par la phrase suivante : « **Danat al-sa'a wanchaqa al Qamar** », (دَنَاتِ السَّاعَةِ وَانْشَقَّ الْقَمَرَ) Cette phrase constitue le premier verset de la sourate 54 qui dit « **Iqtarabat al-sa'a wanchaqa al Qamar** », et qui se traduit littéralement par « **L'heure s'est approchée et la lune s'est fendue** ». A signaler que les deux verbes (**Danat** دَنَاتِ et **Iqtarabat** اِقْتَرَبَتْ) sont synonymes en langue arabe et utilisés ici à la forme passée.

Pour rendre cette phrase plus ou moins intelligible pour les lecteurs non arabophones, les traducteurs ont malignement insinué une périphrase dans leur traduction, sans justifier ni préciser d'où elle est extraite ni la raison de cette invention : « *L'heure (du jugement dernier) s'est approchée et la lune s'est fendue.* »

Ce qui est en outre bizarre et incohérent, c'est comment l'auteur du coran prétend que le jugement dernier a déjà eu lieu. N'est-il pas toujours attendu par les croyants de tous bords, notamment par vous les musulmans ?

Ne remarquez-vous pas ici que cet auteur divaguait dans le temps ou se croyait vivre sur une autre planète ?

2. Le troisième vers de ce même poème se termine par « **Fata'âta fa'aqar** » ; et le verset 29 de la même sourate 54 s'achève également par la même phrase « **Fata'ata fa'aqar** » (فَتَّعَاطَى فَعَقَّرَ).

Quant à sa traduction, elle diffère d'un traducteur à l'autre. Le marocain, Mohamed Chiadmi, l'a traduite ainsi : « **Il eut l'audace de se saisir et de la mettre à mort.** » En revanche, le français, Kasimirski, l'a reproduite autrement : « **Il tira le sabre et tua la chamelle.** » Et un autre traducteur français, Jean-Louis Michon, l'interprète comme suit : « **Ils appelèrent leur compagnon qui prit le couteau et trancha les jarrets de la bête.** » Or dans l'original arabe il n'y a ni compagnon, ni couteau, ni sabre ni chamelle. Comprenne qui peut !

3. Le quatrième vers de ce poème se termine par le groupe de mots « **Kahachimi lmuhtazir** » (كَهَشِيمِ الْمُحْتَظِرِ). Avec ce même groupe de mots s'achève aussi le verset 31 de la même sourate 54 « **Kahachimi lmuhtazir** », et qu'on traduit « **comme le foin desséché** » (Chiadmi), ou « **comme des brins de paille qu'on mêle à l'argile** » (Kasimirski) ou « **réduits à l'état de paille desséchée.** » (Jean-Luc

Monneret). Qui a raison ? Qui ou quoi croire ?

4. Le septième vers de ce même poème débute par le groupe de mots « **Bi ddouha wal layâli** » (بِالضُّحَى وَاللَّيَالِي) qui est également le début du premier verset de la sourate 93 (*Ad-Dhuha* = La clarté du matin) et qui veut dire « **(Je jure) par la clarté du matin et les nuits** ».

Rien de surprenant de la part de votre malheureux « Allah » qui s'abaisse, quitte son superbe trône au septième ciel pour descendre sur terre et jurer devant le bédouin Mahomet. Mais par quoi ? Oh ! Par *la clarté du matin et les nuits* ! Qui d'entre vous peut nous expliquer la valeur et l'importance de ces phénomènes naturels pour que la prétendue divinité *Allah akbar* daigne jurer en leurs noms ?

En effet, ce dieu utopique de l'islam nous a habitués à le voir, tout au long de son coran, prêter moult serments fantaisistes, enfantins, ludiques. Tantôt il jure par lui-même, ou au nom du coran, des traditions païennes, tantôt au nom des anges, d'animaux rapides, d'éléments naturels comme l'olivier, le figuier, la montagne, le territoire, ou au nom de créatures inférieures, etc. Quel bavardage abracadabrant ![\[1\]](#)

Ne voyez-vous pas que le plagiaire en question était mentalement perturbé et sous haute tension ? Il plagiait des textes et ne savait pas néanmoins les intégrer dans un contexte vraisemblable ou plus ou moins cohérent.

5. Voyons encore ensemble deux tranches de vers du même poème que nous retrouvons – **copiées-collées** – dans deux sourates différentes :

La première qui dit : « **Wa K'annahom min kulli hadbin yansiloun** » (وَكَأَنَّهُمْ مِنْ كُلِّ حَدَبٍ يَنْسِلُونَ), se trouve textuellement dans le verset 96 de la sourate 21 (Les prophètes) et qu'on traduit par : « **comme ils(?) dévalaient en masse de toutes les hauteurs.** »

L'autre moitié du deuxième vers dit : « **Limithli haza falya'mal al'âmiloun** », (لِمِثْلِ هَذَا فَلْيَعْمَلِ الْعَامِلُونَ). Celle-ci est reproduite dans le verset 61 de la sourate 37 (*As-Saffat* = Celles qui sont alignées dans des rangs), et ainsi traduite : « **Pour cela (sous-entendu la félicité, selon certains traducteurs trop zélés), que les ouvriers se mettent au boulot.** » Une autre traduction dit : « **Voilà ce pourquoi doivent œuvrer ceux qui œuvrent.** » Comprenne qui peut !

Le poète arabe, « *Imru' al-Qaïs* », mort trente ans avant la naissance de votre Mahomet, a bien servi l'auteur de votre coran. Bien qu'il soit malhonnêtement plagié, sans un mot de remerciement ni une mention de la source, certains chercheurs lui ont rendu – *post mortem* – son honneur et mis en lumière son grand génie, puisque le dieu même de votre islam, ou plutôt votre prophète, a daigné s'inspirer de sa poésie et en piquer frauduleusement plusieurs vers de son œuvre pour composer son coran.

Musulmans ! La probité intellectuelle n'a jamais existé en islam. On pille le patrimoine des autres, on se l'approprie et on l'attribue au « génie » de l'islam. Vous êtes sans gêne, puisque vous prenez l'auteur même du coran, le pilleur, le super plagiaire, comme un « beau modèle ». Quelle conduite et quel type de modèle !

Musulmans ! Les exemples cités ici ne sont qu'un échantillon très restreint quant à l'ampleur du plagiat dans votre coran. Vos prétendus « grands savants » en sont bien conscients, mais ils continuent, contre vents et marées, par fanatisme et obstination, de nier ce plagiat. Ils usent de leur ergotage habituel et vous rabâchant en permanence, sans honte ni pudeur, à l'instar des frères Ramadan et Consorts : « Notre coran est créé. Allah l'a révélé à notre prophète ! » Et vous, comme les moutons de Panurge, et en l'absence de tout raisonnement, vous suivez à l'aveuglette.

Je vous rappelle enfin, dans ce contexte, un des grands hommes

de lettres égyptiens, **Taha Hussein** (1889-1973), qui est le premier égyptien ayant obtenu un doctorat ès-Lettres de la Sorbonne en 1919. Il est l'un des premiers critiques ayant mis en lumière l'influence de la poésie préislamique dans le coran. Il illustre cette évidence criante dans son fameux ouvrage, « *De la littérature préislamique* ». Il y confirme la fraude et le plagiat dans le coran. Son œuvre a ouvert l'esprit de nombreux lecteurs et chercheurs à une réalité irréfutable et choquante.

Cependant, à cause de l'éclairage lumineux qu'il a diffusé, ce fameux écrivain a été forcé à plusieurs reprises de démissionner de ses postes de professeur d'université, de doyen de faculté et même de ministre de l'Éducation en Égypte. L'université islamique d'Al-Azhar l'a accusé de mécréance et d'apostasie, uniquement parce qu'il a dévoilé des phénomènes troublants dans le coran et manifesté des doutes et des réserves quant à son contenu. Voilà la justice d'Allah et des gardiens de son temple sur terre.

Malheureusement, cet obscurantisme absurde domine toujours, puisque le même phénomène et les mêmes accusations se répètent de nos jours en Égypte, en Arabie Saoudite et dans d'autres pays arabo-musulmans, mais aussi en France, là où le nombre des lèche-babouche et ses islamo-collabos dans la sphère politique et médiatique se multiplie quotidiennement.

Malek Sibali

[\[1\]](#) Voir « Les serments du dieu Allah », dans notre ouvrage : « ALLAH, qui es-tu ? », Editions de Paris 2014, p. 51-59